

Questions orales

Le comité lui-même, de sa propre initiative, a décidé d'examiner toute la question des libérations conditionnelles. Il y a également la Commission Archambault dont le rapport sur la détermination de la peine fait en ce moment même, l'objet de discussions intensives non seulement avec des députés mais avec mes homologues provinciaux. Je peux assurer le député que notre gouvernement est décidé à apporter le plus rapidement possible des améliorations à notre système judiciaire. En terminant, je remercie le député de faire montre d'un tel intérêt pour ce domaine.

* * *

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LA DÉMISSION DU DIRECTEUR

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au solliciteur général au sujet de la démission de Ted Finn. Le solliciteur général demande à la Chambre d'accepter la démission du sous-ministre, donc de lui faire endosser la responsabilité parlementaire pour les problèmes qui se posent au Service de sécurité. Si le ministre nous demande de faire cela, il aurait pu au moins être franc et nous donner toutes les raisons pour lesquelles le sous-ministre a présenté sa démission et pour lesquelles celle-ci a été acceptée.

Je voudrais donc qu'il me dise pour quelles raisons Ted Finn présente sa démission au gouvernement.

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je l'ai dit et répété, M. Finn a présenté sa démission, qui a été acceptée.

LES MOTIFS DE LA DÉMISSION

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ce n'est pas le genre de responsabilité que veut le ministre ou qu'il a proposé à la Chambre en guise d'explication pour tout ce qui s'est passé au sein du Service canadien du renseignement de sécurité. Pour quelles raisons a-t-il présenté sa démission? Nous avons le droit de les connaître. Nous avons au moins le droit de savoir si c'est le gouvernement, le ministre ou quelqu'un d'autre en son nom, qui a obligé Ted Finn à donner sa démission.

M. Rossi: Qui protégez-vous?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai déjà dit et ce que je dis toujours. M. Finn a donné sa démission, et elle a été acceptée.

M. Nunziata: Pourquoi?

• (1450)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—LE FINANCEMENT DES CONTRAS PAR LES ÉTATS-UNIS

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Notre mission de paix vient de revenir du Nicaragua où nous avons constaté que le gouvernement et la population tiennent beaucoup au processus de paix. Ils craignent beaucoup que la reprise du financement des contras ne prolonge la dévastation des campagnes et ne détruise aussi le processus de paix.

Quand le ministre parlera à l'Assemblée générale des Nations unies, mardi prochain, se contentera-t-il de condamner en général toute ingérence étrangère et toute aide militaire en Amérique centrale ou dira-t-il expressément que le Canada s'oppose à toute poursuite du financement des contras par les États-Unis d'Amérique?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, on a déjà répondu à cette question auparavant. Notre position n'a pas changé.

Je voudrais en profiter pour féliciter le député, son collègue de Winnipeg—Fort Garry et d'autres députés d'avoir pris l'initiative de visiter le Nicaragua et d'y avoir eu ces conversations. S'ils ont obtenu des renseignements qu'ils croient pouvoir m'être utiles, j'apprécierais qu'ils m'en fassent part.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU MINISTRE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, nous serons heureux de rencontrer le ministre personnellement.

Nous avons visité une coopérative agricole et nous avons vu les bâtiments brûlés et l'équipement détruit. C'est le résultat de la guerre que les contras mènent contre le développement. Le ministre ne reconnaît-il pas que la poursuite du financement des contras est un acte important de mauvaise foi? Pourquoi ne parlera-t-il pas haut et clair en ce moment où la voix du Canada peut apporter une contribution importante au processus de paix?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, pour que tout soit bien clair, je pense qu'il y a des choses que le Canada peut faire pour apporter une réelle contribution au processus de paix. C'est pourquoi j'ai envoyé des représentants immédiatement après que le plan a été accepté par les cinq présidents de l'Amérique centrale. C'est pourquoi je me réjouis sincèrement de l'initiative qu'ont prise le député, son collègue et d'autres députés. C'est pourquoi j'essaie de faire tout ce qui peut être utile comme de déclarer par exemple que la présence de puissances étrangères dans ce conflit et dans cette région n'est pas utile.